

## 1. Le mécénat financier

### Grâce à votre geste engagé :

Vous nous permettez par exemple de créer des contenus réguliers et des outils d'action et d'information comme le Rôle d'Eau que nous diffusons à l'ensemble de nos adhérents et sur notre site internet. Cela facilitera la vie de notre association par l'achat de matériel, d'ouvrages naturalistes, de vêtements d'identification de nos 360 bénévoles engagés...

VivArmor Nature vous **propose des contreparties**. Celles-ci ne doivent pas dépasser 25 % du montant de votre don. *Les actions suivantes sont données à titre d'illustration.*

### Pour un don de 100€

Nous vous offrons un **macaron** "entreprise engagée" et vous êtes référencé sur notre site web et notre rapport d'activité (l'année du don).

### Pour un don de 500€

Nous vous proposons de recevoir nos supports de communication :

- **Adhésion** de l'entreprise
- L'**abonnement à notre revue trimestrielle** "le Rôle d'Eau" format papier et pdf,
- La réception de notre **newsletter mensuelle par mail**,
- Des **affiches** pour vos locaux et des **invitations** (une dizaine) pour vos collaborateurs pour notre **Festival annuel Natur'Armor** organisé dans les Côtes-d'Armor (ville d'accueil changeant chaque année)

Nous pouvons organiser **la tenue d'un stand de présentation des activités & missions de VivArmor Nature dans le cadre d'une sensibilisation à la protection de la nature.**

### Pour un don de 1 500€ à 3 000€ et au-delà

Nous pouvons organiser une **animation de 2 h à plusieurs demi-journées** à destination de vos collaborateurs. Ces animations sont créées conjointement selon vos envies et besoins.



Découverte de la Réserve naturelle de la baie de Saint-Brieuc (richesses et métiers).



Découverte des oiseaux de la Réserve naturelle de la baie de Saint-Brieuc.



Découverte de la biodiversité littorale et des bonnes pratiques de la pêche à pied de loisir.



Nettoyage de plage, collecte des déchets & écorando aux côtés des agents de la Réserve.



Sensibilisation à la gestion différenciée de vos espaces verts.



Découverte de la faune et landes de La Poterie.



Conférences ou échanges sur diverses thématiques environnementales.



Initiation au naturalisme.



Participer à une action de mobilisation citoyenne.

## 2. Le mécénat de projets

L'association VivArmor Nature organise de nombreux projets visant à protéger la biodiversité terrestre et littorale. Le détail de ces actions ouvre des perspectives de contreparties attractives pour les partenariats.

Découvrez quelques-uns de nos projets phares ci-dessous avec les montants restant à cofinancer. Nous définirons ensemble le montant et la durée du partenariat de projet.

### **Mobilisation d'un réseau d'ambassadeurs d'espaces naturels**

Depuis 2021, un groupe de bénévoles sensibilise les usagers aux bonnes pratiques sur les deux sites naturels gérés par l'association (Réserve naturelle nationale de la baie de Saint-Brieuc et Réserve ornithologique de l'îlot du Verdelet). Ils interviennent également sur d'autres sites dans le cadre de l'opération "Attention, on marche sur des œufs !". C'est aussi une parfaite occasion pour les bénévoles de s'investir autrement, de se rencontrer et d'échanger entre eux.

➤ **Recherche d'un cofinancement de 3 K€/an**

### **Gestion durable de la pêche à pied de loisir**

Depuis 2007, à chaque grande marée, des médiateurs de l'estran salariés, volontaires et bénévoles partent à la rencontre des pêcheurs à pied en activité de récolte pour leur diffuser des conseils pratiques, réglottes pour le tri des captures et consignes de sécurité.

Fort de cette expertise, VivArmor Nature anime le Réseau Littorea, réseau national pour une pêche à pied de loisir durable, et le site [pecheapied-loisir.fr](http://pecheapied-loisir.fr).

➤ **Recherche d'un cofinancement de 15 K€/an**

### **Réserve Ornithologique de l'Îlot du Verdelet**

La mise en place de la Réserve ornithologique de l'îlot du Verdelet a permis le retour et l'augmentation des populations d'oiseaux nicheurs autrefois menacés. De nos jours, l'îlot accueille jusqu'à 9 espèces en période de nidification, dont 2 menacées en Bretagne : le Grand Cormoran et le Goéland argenté. De janvier à septembre, ces espèces s'installent progressivement sur l'îlot pour y construire leurs nids à même la roche ou la végétation et y élever leurs jeunes.

Depuis 2003, la commune de Pléneuf-Val-André, propriétaire de l'îlot, confie sa gestion à VivArmor Nature.

➤ **Recherche d'un cofinancement de 10 K€/an**

